



Municipales 2020 :

Nos 52 propositions pour faire de CLICHY-LA-GARENNE une ville 100 % cyclable !

Le vélo : une demande forte des habitants !

Dans tous nos déplacements quotidiens (travail, loisirs, avec enfants) pouvoir faire du vélo en sécurité est une demande forte des habitants de Clichy.

La Ville de Clichy-la-Garenne vit une situation difficile du point de vue de la mobilité. Elle est traversée du Nord au Sud sur 2 axes de 3 voies et d'Est en Ouest le long de la Seine par des départementales traversantes qui déversent un flot continu de voitures et de camions. Assez bien desservi en transports en communs, ils sont, notamment la ligne 13, très fortement saturés aux heures de pointe.

Il y a donc urgence à donner une vraie place aux mobilités sécurisées à vélo à Clichy :

- pour permettre aux habitants des communes limitrophes d'abandonner leur voiture au profit du vélo pour traverser Clichy en sécurité
- pour délester les transports en commun, notamment aux heures de pointe



Construisons ensemble le plan vélo de Clichy

qui sera proposé à tous les candidats aux
élections municipales de mars 2020

Participez à l'atelier de l'association
a-politique, « Clichy à vélo MDB »,

Jeudi 6 février 18h30

Maison des associations

Salle Louise Michel
80 Bd du général Leclerc
92110 Clichy



S'inscrire ou
être tenu
informé
clichy@mdb-idf.org



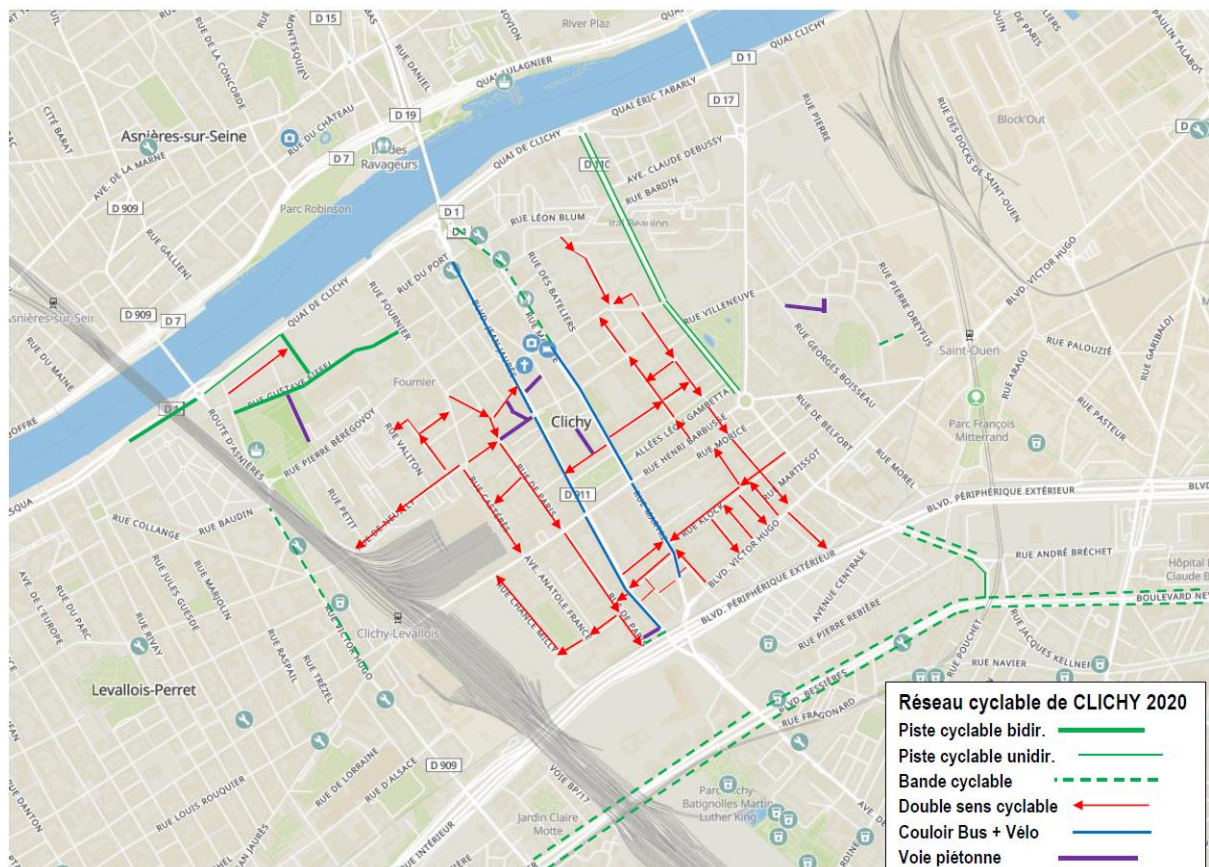
Autour de l'association Clichy à vélo MDB, un collectif citoyen s'est donc réuni publiquement le 6 février 2020 afin de concevoir un plan vélo détaillé comprenant 52 actions précises. Celui-ci comprend des propositions relatives aux aménagements de déplacement, au stationnement, à la promotion de la pratique et de la culture du vélo et au renforcement des mobilités partagées.

Une demande forte confirmée par les chiffres des ventes et des baromètres !

Si le vélo ne représente aujourd'hui que 2% des déplacements, la demande est immense ! Que ce soit pour aller au travail, faire ses courses en centre-ville ou se promener le week-end avec ses enfants. Le vélo est le mode de transport qui a le plus progressé en Île-de-France depuis 2001. En atteste l'augmentation des ventes des vélos à assistance électrique (VAE), elles ont doublé entre 2016 et 2017. Le nombre de répondants à la première édition 2017 du Baromètre des villes cyclables, 113 000 dans toute la France, est lui aussi révélateur. Le second Baromètre de cet automne 2019 vient de pulvériser la participation (avec 185 000 réponses, dont 317 à Clichy).

Le principal frein au développement du vélo est aujourd'hui le sentiment d'insécurité des pratiquants. Les gens ne se sentent pas en sécurité à vélo, un frein majeur à la pratique pour 41% des répondants. Il est temps de répondre à la demande des habitants et de leur offrir les conditions nécessaires à une pratique du vélo en toute sécurité et d'anticiper la pratique croissante du vélo dans les déplacements à l'avenir (9% des déplacements selon les objectifs du plan vélo national).

Une situation actuelle qu'il convient d'améliorer



Avec son passage en zone 30km/h, la Ville a bénéficié du déploiement de quelques double sens cyclable intéressants dont il faut renforcer le marquage le sol. Clichy a également ouvert 2 couloirs de bus aux vélos. La commune a déployé 2 pistes cyclables en partie



partagées avec les piétons. La carte de la Ville montre la grande discontinuité des aménagements. Clichy bénéficie d'une base qu'il convient d'améliorer et de fortement enrichir.

Nous proposons ici 5 axes majeurs d'un plan vélo que nous soumettons aux candidats des élections Municipales des 15 et 22 mars 2020 sous la forme d'un pacte vélo. Nous les invitons à se prononcer sur chacune des 52 propositions détaillées pour faire connaître leurs engagements dans ce domaine. Ce pacte vélo détaillé servira de base à l'évaluation du plan vélo réalisé dans le cadre de la future mandature.

1 - Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat en s'appuyant sur le pacte vélo

Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat est le fondement d'une politique cyclable cohérente et d'un affichage politique fort pour l'ensemble du mandat. L'objectif d'un plan vélo est de définir un réseau cyclable communal et les mesures de soutien au développement des déplacements à vélo (stationnement, services aux cyclistes, etc...) et d'y associer des moyens dédiés.

Instaurer un comité vélo semestriel avec les associations représentatives locales est par ailleurs indispensable pour mettre en place des aménagements adaptés aux besoins de toutes et tous. En toute transparence, celui-ci fait l'objet d'un compte rendu public.

- **Proposition n°1 :** Adopter dès le début de la mandature un plan vélo financé sur la base des engagements précis du pacte vélo.

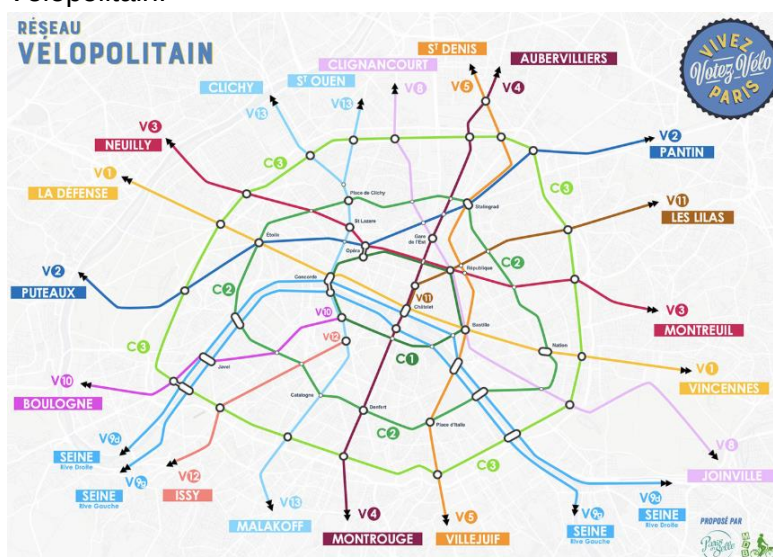
Exemple : la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines est dotée d'un schéma directeur cyclable depuis 2009. *"Son utilisation ne concerne pas que les loisirs. Ce plan se veut utilitaire. C'est pour cette raison que des pictogrammes des principaux équipements (collèges, gymnases, mairies...) y figurent"*, précise Yann Maublanc, de la direction transports et déplacements.

- **Proposition n°2 :** Mettre en place un comité vélo semestriel avec compte-rendus publics composé des associations représentatives locales. Entre chaque réunion, les élus seront invités à réaliser des diagnostics en pédalant pour pratiquer concrètement leurs décisions.

Exemple : grâce à un premier plan vélo adopté en 2009, puis un deuxième en 2016, la ville de Sceaux (92) a été classée première au Baromètre des villes cyclables de la FUB ! « Ce plan vise à renforcer la mixité d'usage des espaces publics et à dynamiser la pratique cycliste à Sceaux, explique Patrice Pattée, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à la mobilité. Il se traduit par un programme annuel de travaux et d'actions pour poursuivre l'amélioration du confort des cyclistes à Sceaux. »

2 – Aménagement de déplacements au sein de la commune en lien avec les communes voisines

Le plan doit être mis en cohérence avec les aménagements des communes voisines pour favoriser les déplacements longs à vélo en remplacement de la voiture. Le plan doit donc s'inscrire dans une logique métropolitaine comme celle proposée du programme Vélopolitain.



Au-delà d'une intégration métropolitaine, le plan vélo doit viser en priorité la mise en place d'un réseau cyclable local, qui permet de relier rapidement les différents pôles d'attractivité et les transports de la commune. Ce réseau doit être continu, sécurisé, jalonné et confortable pour tous les cyclistes, quels que soient leur âge ou leur niveau.

Lorsque la circulation automobile est dense et la vitesse supérieure à 30 km/h, les cyclistes ont besoin de se sentir en sécurité. C'est la condition pour permettre au plus grand nombre et non à une petite minorité de se déplacer à vélo. Un carrefour ou un pont sans aménagement peuvent dissuader les habitants d'utiliser leur vélo. Une succession de pistes cyclables déconnectées les unes des autres resteront souvent inutilisées, à l'image d'une route constamment interrompue par des passages non carrossables.

Aménagement de double-sens cyclables sans travaux de voirie

- **Proposition n°3** Tous les Double-sens-cyclables (DSC) existant doivent faire l'objet d'une vérification du marquage et d'un complément du marquage par une bande latérale qui matérialise leur présence tout au long des rues concernées.
- **Proposition n°4** Rue de Belfort : DSC souhaité pour liaison vers bd Victor Hugo.



- **Proposition n°5** Rue du Port : DSC souhaité pour liaison avec quartier Bac d'Asnières.
- **Proposition n°6** Rue d'Estienne d'Orves : 2 DSC souhaités pour liaisons de rue Bérégovoy à rue Martre, et de rue des Bateliers à bd Jean Jaurès.
- **Proposition n°7** Allée de l'Europe : DSC souhaité pour liaisons dans le quartier Berges de Seine, en évitant la rue Claude Debussy.
- **Proposition n°8** Rue Dagobert : DSC souhaité pour liaison vers rues du Landy et du Guichet.

Aménagement de double-sens cyclables avec adaptation de voirie

- **Proposition n° 9** Rue Villeneuve : DSC souhaité sur le coeur de ville (entre bd Jean Jaurès et rue Martre) en prolongement de la rue de Neuilly près de la mairie.
- **Proposition n° 10** Rue Villeneuve : DSC souhaité sur le secteur central aux trottoirs étroits entre bd Leclerc et rue Martre, itinéraire cyclable pertinent,
- **Proposition n° 11** Rue Pierre Bérégovoy : DSC souhaité sur la section Est de rue Fournier au bd Jean Jaurès, voirie large, (îlot central pour 2 files côté Fournier, accès au boulevard étroit sur 40 m depuis rue Leroy).
- **Proposition n° 12** Rue du Guichet : DSC souhaité avec traitement du croisement sur le bd Jean Jaurès sur 30 m pour liaison vers rue Bérégovoy.
- **Proposition n° 13** Rue Léon Blum : Secteur en étude avec renouvellement programmé du bâti du Centre Léon Blum à proximité du pont de Clichy. Proposition de liaison cyclable conjointe à la traversée piétonne de la rue Martre et du bd Jean Jaurès, passant sous le pont du métro, de la rue Léon Blum à la rue du Port, en longeant le square Heidenheim.
- **Proposition n° 14** Rue Victor Méric, prolonger le DSC entre bd Jaurès et rue de Paris

Voies départementales non aménagées – bandes cyclables

- **Proposition n° 15** Boulevard du Général Leclerc D110 : prolongement de l'itinéraire cyclable existant au Sud par bandes cyclables de la place de la République-François Mitterrand vers la Porte Pouchet à Paris. Voirie large, 2x1 voie sans stationnement, nombreux commerces.
- **Proposition n° 16** Rue du Général Roguet D17 : création d'itinéraires cyclables, Contrainte : secteur très fréquenté par le trafic de transit vers Gennevilliers. Voirie 2x1 voie, avec stationnements. Projet permettant l'apaisement du trafic par bd de la liberté.
- **Proposition n° 17** Rue Pierre Bérégovoy : Voirie étroite sur secteur Ouest, dépassement des cyclistes difficile aux heures de pointe.

Voies départementales non aménagées – pistes cyclables en site propre



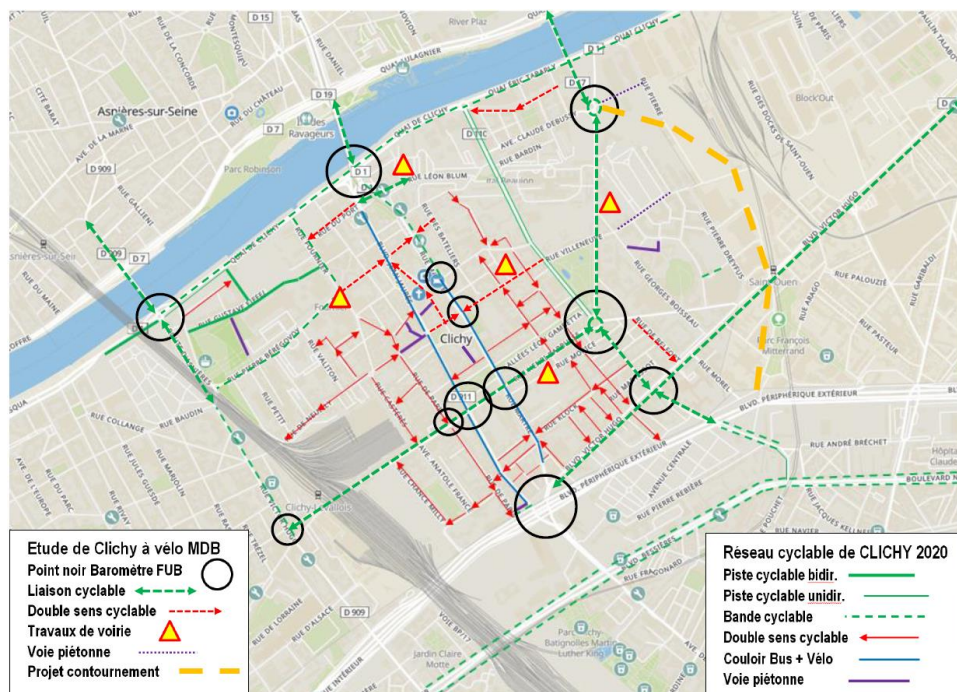
- **Proposition n° 18** Boulevard Victor Hugo D912 : création d'itinéraires cyclables de et vers Saint-Ouen, voirie large au bon revêtement, activités commerciales.
- **Proposition n° 19** Porte de Clichy D19 : continuité cyclable et piétonne dans le carrefour vers Paris (travaux en cours sous le bd périphérique). Complément de signalisation place Jacques Chirac.
- **Proposition n° 20** Route d'Asnières D909 : création d'itinéraires cyclables, en continuité avec la rue Victor Hugo à Levallois-Perret, et connexion avec piste cyclable sur D1 en travaux, et faciliter le tourne-à-gauche vers rue Bérégovoy en venant du pont d'Asnières.
- **Proposition n° 21** Quai de Clichy D1 : prolongement des pistes cyclables sur le secteur Est vers Saint-Ouen.
- **Proposition n° 22** Rue Henri Barbusse (ex D17 rétrocession) 2 voies étroites et 2 files de stationnement dont une voie qui peut être supprimée.
- **Proposition n° 23** Rue Fournier : Voirie large, liaison de la rue Castérès vers le quai de Clichy RD1, par rues Pelloutier, Gesnouin et Pasteur. Ecole maternelle et proche du parc des Impressionnistes. Jonction avec piste cyclable rue Gustave Eiffel à améliorer.
- **Proposition n° 24** Aménagements des ponts d'Asnières, de Clichy et de Gennevilliers. Notamment rationaliser le nombre de voies sur le pont de Gennevilliers pour dégager une voie cyclable.

Eléments complémentaires des aménagements de déplacement

- **Proposition n° 25** Vérifier et généraliser les cédez-le-passage cycliste aux feux et les sas vélos aux feux
- **Proposition n° 26** Faire respecter les aménagements cyclables piste ou doubles sens cyclables par la verbalisation et la vidéo verbalisation. Former la police municipale pour qu'elle soit attentive à ce type d'incivilité jour et nuit.
- **Proposition n° 27** Tenir à jour un tableau de bord public du nombre des verbalisations et vidéos verbalisations par rue
- **Proposition n° 28** Adapter la voirie départementale nord-sud pour intégrer le réseau RER V (Vélopolitain) à travers la ville, de Paris porte de Clichy au pont de Clichy.



Carte des nouveaux aménagements proposés



Carte des aménagements cyclables de Clichy 2020 + nouveaux aménagements



3 – Aménagements de stationnement

Multiplier le stationnement vélo

Le vol est aujourd'hui l'un des principaux obstacles à la pratique du vélo. Pour y remédier, la commune doit proposer aux cyclistes du stationnement de qualité. Cette offre doit viser en premier lieu les grands pôles d'activité, car le vélo permet de renforcer l'attractivité du commerce de proximité. Elle doit également se déployer à proximité des transports pour favoriser l'intermodalité entre le vélo et les transports en commun.

- **Proposition n° 29** Déploiement de 500 nouvelles places de stationnement pour vélos individuels devant tous les équipements municipaux, pôles de transport et points d'intérêt. Positionnement de parcs à vélos en amont des passages piétons pour respecter la nouvelle réglementation et renforcer leur sécurité des piétons qui traversent, le cas échéant ce dispositif peut supprimer des places de stationnement automobile.
- **Proposition n° 30** Déploiement d'au moins 50 places larges pour vélos cargo notamment devant les équipements sportifs
- **Proposition n° 31** Installer des véloboxes fermés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.
- **Proposition n° 32** Subventionner les bailleurs sociaux et les copropriétés pour les aider à se faire accompagner et à correctement aménager leurs locaux sécurisés de stationnement vélo en s'inspirant de programme comme ALVEOLE de la FUB.
- **Proposition n° 33** Insérer dans le PLU et faire appliquer l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaire
- **Proposition n° 34** Accompagner le stationnement civique des scooters électriques et des trottinettes en location par le déploiement de stationnement dédié différencié du stationnement vélo.

4 - Développer la pratique et la culture du vélo

Plus de déplacements à vélo implique aussi de développer les services qui y sont liés, et les entreprises qui les assurent (réparation, vente, conseils, location...). Cela permet de créer des emplois non délocalisables, et de dynamiser l'économie locale.

Par ailleurs soutenir l'achat de vélo grâce à des aides spécifiques (potentiellement sous conditions de ressources) est une mesure simple et efficace que la commune peut mettre en place. Même si acheter et entretenir un vélo se révèle bien moins cher qu'une voiture, le prix d'un vélo peut être dissuasif pour certaines familles avec des revenus modestes.

Faire du vélo une évidence dans les déplacements quotidiens implique de travailler sur un changement de culture dès le plus jeune âge, mais également au sein des services municipaux qui ont un rôle d'exemplarité.

Apprentissage systématique du vélo à l'école primaire



Le manque d'activité physique chez les jeunes (et moins jeunes), est un problème majeur, puisque 17% des enfants sont en surpoids. Favoriser le vélo, et notamment son apprentissage à l'école et dans les centres de loisirs, permet d'encourager une pratique physique régulière et participe à l'épanouissement et à l'autonomie des jeunes. Le gouvernement a décidé dans son plan vélo de généraliser le « savoir rouler » à l'école : tout enfant entrant en 6^e doit être capable de rouler à vélo. Clichy peut accompagner cette mesure !

- **Proposition n° 35** Accompagnement d'un programme d'apprentissage du vélo et de sécurité routière dans toutes les écoles primaires et les centres de loisirs avec la fourniture de vélos et de balisages
- **Proposition n° 36** Accompagner la vélo-école associative MDB : aider à l'acquisition de vélos et matériels à travers une subvention annuelle
- **Proposition n° 37** Accompagner la vélo-école associative MDB : dédier un local municipal ou associatif au stockage et à la réparation des vélos de la vélo école
- **Proposition n° 38** Créer une piste cyclable d'apprentissage ouverte à tous.
- **Proposition n° 39** Créer un circuit d'apprentissage tracé (par exemple sur le parvis de l'école Jean Jaurès utilisé par la Vélo école associative MDB)
- **Proposition n° 30** Organiser une bourse aux vélos annuelle
- **Proposition n° 41** Aider à l'installation d'ateliers de réparation solidaires (trouver a minima un local à Solicycle)
- **Proposition n° 42** Créer ou aider à la création d'un service de location de vélos cargo courte et longue durée
- **Proposition n° 43** Réaliser un diagnostic des places de stationnement automobile en sous-sol et sur domaine privé, chez les bailleurs sociaux ou les grandes entreprises Clichysoises pour mieux les rendre disponibles avec des dispositifs comme OnePark ou ZenPark et pouvoir ainsi supprimer des emplacements de stationnement automobiles dans les rues.
- **Proposition n° 44** Mettre en oeuvre une aide à l'achat d'un vélo électrique en complément de l'aide de la Région
- **Proposition n° 45** Réserver une page du magazine municipal, un encart sur la newsletter de la Ville et des pages du site Internet à la promotion des consignes de sécurité à vélo et de la sensibilisation des motorisés
- **Proposition n° 46** Renouveler l'adhésion de Clichy au Club des villes et territoires cyclables.

5 – Renforcer les mobilités partagées et la logistique urbaine douce

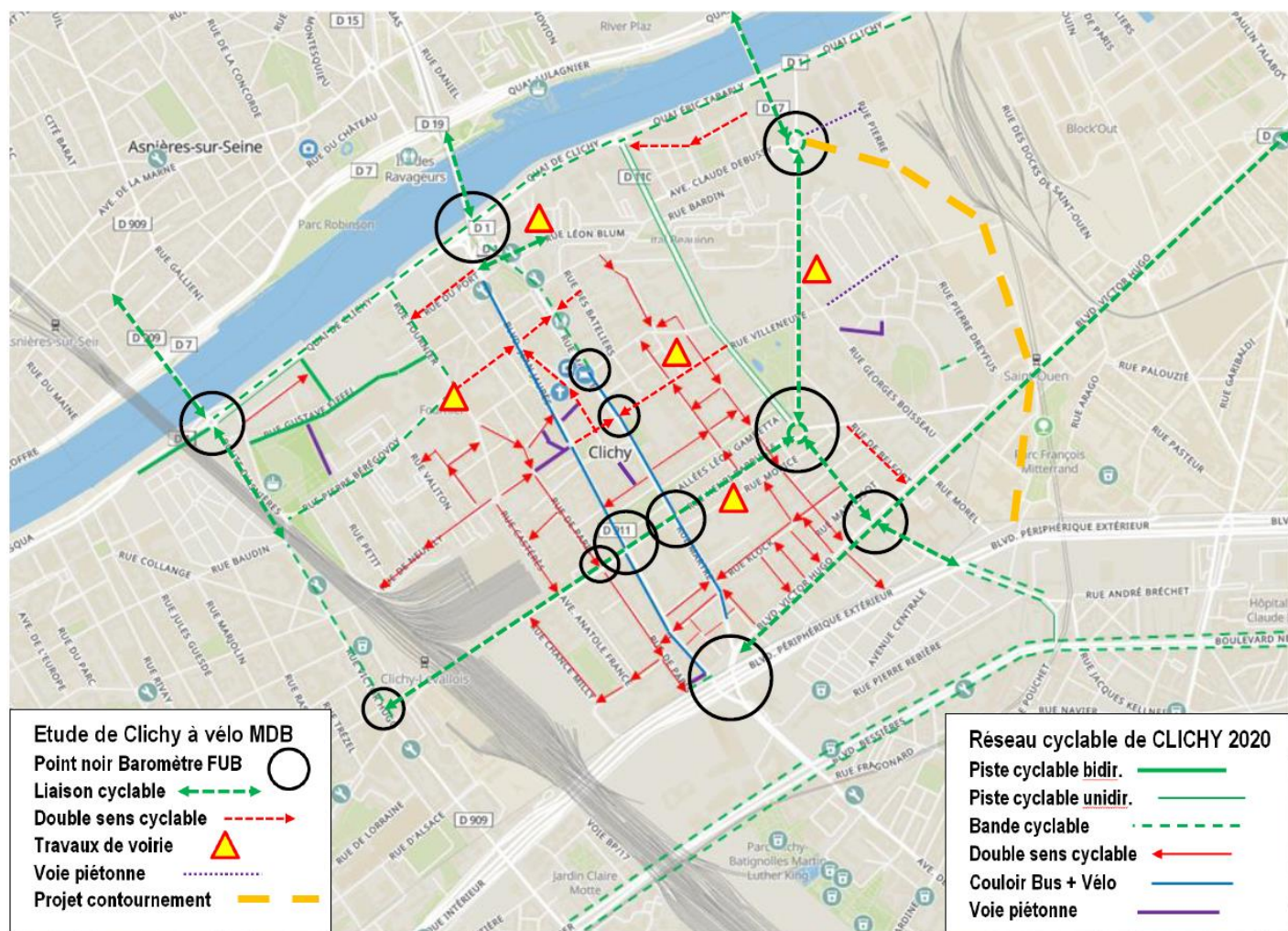
Renforcer la place du vélo à Clichy, c'est enfin s'attaquer aux questions de la mobilité et de ses nouvelles formes. Le plan vélo peut également être l'occasion de repenser la multimodalité des modes de déplacements, le développement des mobilités partagées et les nouvelles pratiques en matière de logistique urbaine.



Enfin, le vélo peut être une source d'économie et de visibilité pour l'action des services municipaux. Clichy peut continuer à inciter ses agents à se déplacer à vélo avec l'indemnité kilométrique vélo ou le forfait mobilité durable. Elles peuvent également accroître encore la logistique à vélo, en équipant les services de vélo-cargo, pour l'entretien des espaces verts ou de la voirie. Un vélo-cargo est bien moins onéreux qu'une camionnette pour de petites livraisons.

- **Proposition n° 47** Vérifier la réimplantation d'une grande station Vélib' Porte de Clichy après les travaux de réaménagement de Porte et rappeler à la Ville de Paris et au syndicat Vélib' Métropole l'importance de cette station pour les Parisiens et les Clichois.
- **Proposition n° 48** Planter un système d'autopartage de type Mobilib à Clichy
- **Proposition n° 49** Participer aux réflexions métropolitaines sur la logistique et les déplacements fluviaux
- **Proposition n° 50** Promouvoir une logistique urbaine durable et l'information sur les associations de commerçants et d'entrepreneurs favorables au vélo dans leur activité comme "Les boîtes à vélo".
- **Proposition n° 51** Equiper les services municipaux de vélo-cargos pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, entretien des espaces verts...)
- **Proposition n° 52** Encourager l'approvisionnement des commerces par la mise en place d'une politique volontariste avec les commerçants de logistique urbaine à vélo

Annexe 1 : Carte des aménagements cyclables souhaités





Annexe 2 : Pacte pour le vélo à Clichy-la-Garenne (retour attendu d'ici le 25/02/2020 sur l'adresse clichy@mdb-idf.org)

En tant que candidat.e à l'élection municipale de Clichy, je m'engage si je suis élu.e à :

Proposition N°		Oui	Non	A Etudier
	1 - Adopter un plan vélo			
1	Adopter dès le début de la mandature un plan vélo financé sur la base des engagements précis du pacte vélo			
2	Mettre en place un comité vélo semestriel avec compte-rendus publics composé des associations représentatives locales. Entre chaque réunion, les élus seront invités à réaliser des diagnostics en pédalant pour pratiquer concrètement leurs décisions.			
	2- Réaliser les aménagements de déplacements au sein de la commune en lien avec les communes voisines			
	Aménagements de double-sens cyclables sans travaux de voirie			
3	Tous les Double-sens-cyclables (DSC) existant doivent faire l'objet d'une vérification du marquage et d'un complément du marquage par une bande latérale qui matérialise leur présence tout au long des rues concernées.			
4	Rue de Belfort : DSC souhaité pour liaison vers bd Victor Hugo.			
5	Rue du Port : DSC souhaité pour liaison avec quartier Bac d'Asnières.			
6	Rue d'Estienne d'Orves : 2 DSC souhaités pour liaisons de rue Bérégovoy à rue Martre, et de rue des Bateliers à bd Jean Jaurès.			
7	Allée de l'Europe : DSC souhaité pour liaisons dans le quartier Berges de Seine, en évitant la rue Claude Debussy.			
8	Rue Dagobert : DSC souhaité pour liaison vers rues du Landy et du Guichet.			
	Aménagements de double-sens cyclables avec adaptation de voirie			
9	Rue Villeneuve : DSC souhaité sur le coeur de ville (entre bd Jean Jaurès et rue Martre) en prolongement de la rue de Neuilly près de la mairie.			
10	Rue Villeneuve : DSC souhaité sur le secteur central aux trottoirs étroits entre bd Leclerc et rue Martre, itinéraire cyclable pertinent,			
11	Rue Pierre Bérégovoy : DSC souhaité sur la section Est de rue Fournier au bd Jean Jaurès, voirie large, (îlot central pour 2 files côté Fournier, accès au boulevard étroit sur 40 m depuis rue Leroy).			
12	Rue du Guichet : DSC souhaité avec traitement du croisement sur le bd Jean Jaurès sur 30 m pour liaison vers rue Bérégovoy.			
13	Rue Léon Blum : Secteur en étude avec renouvellement programmé du bâti du Centre Léon Blum à proximité du pont de Clichy. Proposition de liaison cyclable conjointe à la traversée piétonne de la rue Martre et du bd Jean Jaurès, passant sous le pont du métro, de la rue Léon Blum à la rue du Port, en longeant le			

	square Heidenheim.			
14	Rue Victor Méric, prolonger le DSC entre bd Jaurès et rue de Paris			
	Propositions sur les voies départementales non aménagées			
	Bandes cyclables			
15	Boulevard du Général Leclerc D110 : prolongement de l'itinéraire cyclable existant au Sud par bandes cyclables de la place de la République-François Mitterrand vers la Porte Pouchet à Paris. Voirie large, 2x1 voie sans stationnement, nombreux commerces.			
16	Rue du Général Roguet D17 : création d'itinéraires cyclables, Contrainte : secteur très fréquenté par le trafic de transit vers Gennevilliers. Voirie 2x1 voie, avec stationnements. Projet permettant l'apaisement du trafic par bd de la liberté.			
17	Rue Pierre Bérégovoy : Voirie étroite sur secteur Ouest, dépassement des cyclistes difficile aux heures de pointe.			
	Pistes cyclables site propre			
18	Boulevard Victor Hugo D912 : création d'itinéraires cyclables de et vers Saint-Ouen, voirie large au bon revêtement, activités commerciales.			
19	Porte de Clichy D19 : continuité cyclable et piétonne dans le carrefour vers Paris (travaux en cours sous le bd périphérique). Complément de signalisation place Jacques Chirac.			
20	Route d'Asnières D909 : création d'itinéraires cyclables, en continuité avec la rue Victor Hugo à Levallois-Perret, et connexion avec piste cyclable sur D1 en travaux, et faciliter le tourne-à-gauche vers rue Bérégovoy en venant du pont d'Asnières.			
21	Quai de Clichy D1 : prolongement des pistes cyclables sur le secteur Est vers Saint-Ouen.			
22	Rue Henri Barbusse (ex D17 rétrocession) 2 voies étroites et 2 files de stationnement dont une voie qui peut être supprimée.			
23	Rue Fournier : Voirie large, liaison de la rue Castérès vers le quai de Clichy RD1, par rues Pelloutier, Gesnouin et Pasteur. Ecole maternelle et proche du parc des Impressionnistes. Jonction avec piste cyclable rue Gustave Eiffel à améliorer.			
24	Aménagements des ponts d'Asnières, de Clichy et de Gennevilliers. Notamment rationaliser le nombre de voies sur le pont de Gennevilliers pour dégager une voie cyclable.			
	Eléments complémentaires des aménagements de déplacement			
25	Vérifier et généraliser les cédez-le-passage cycliste aux feux et les sas vélos aux feux			
26	Faire respecter les aménagements cyclables piste ou doubles sens cyclables par la verbalisation et la vidéo verbalisation. Former la police municipale pour qu'elle soit attentive à ce type d'incivilité jour et nuit.			
27	Tenir à jour un tableau de bord public du nombre des verbalisations et vidéos verbalisations par rue			
28	Adapter la voirie départementale nord-sud pour intégrer le réseau RER V (Vélopolitain) à travers la ville, de Paris porte de Clichy au			

	pont de Clichy.			
	3 – Réaliser les aménagements de stationnement			
29	Déploiement de 500 nouvelles places de stationnement pour vélos individuels devant tous les équipements municipaux, pôles de transport et points d'intérêt. Positionnement de parcs à vélos en amont des passages piétons pour respecter la nouvelle réglementation et renforcer leur sécurité des piétons qui traversent, le cas échéant ce dispositif peut supprimer des places de stationnement automobile.			
30	Déploiement d'au moins 50 places larges pour vélos cargo notamment devant les équipements sportifs			
31	Installer des véloboxes fermés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.			
32	Subventionner les bailleurs sociaux et les copropriétés pour les aider à se faire accompagner et à correctement aménager leurs locaux sécurisés de stationnement vélo en s'inspirant de programme comme ALVEOLE de la FUB.			
33	Insérer dans le PLU et faire appliquer l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaire			
34	Accompagner le stationnement civique des scooters électriques et des trottinettes en location par le déploiement de stationnement dédié différencié du stationnement vélo			
	4 - Développer la pratique et la culture du vélo			
35	Accompagnement d'un programme d'apprentissage du vélo et de sécurité routière dans toutes les écoles primaires et les centres de loisirs avec la fourniture de vélos et de balisages			
36	Accompagner la vélo-école associative MDB : aider à l'acquisition de vélos et matériels à travers une subvention annuelle			
37	Accompagner la vélo-école associative MDB : dédier un local municipal ou associatif au stockage et à la réparation des vélos de la vélo école			
38	Créer une piste cyclable d'apprentissage ouverte à tous.			
39	Créer un circuit d'apprentissage tracé (par exemple sur le parvis de l'école Jean Jaurès utilisé par la Vélo école associative MDB)			
30	Organiser une bourse aux vélos annuelle			
41	Aider à l'installation d'ateliers de réparation solidaires (trouver a minima un local à Solicycle)			
42	Créer ou aider à la création d'un service de location de vélos cargo courte et longue durée			
43	Réaliser un diagnostic des places de stationnement automobile en sous-sol et sur domaine privé, chez les bailleurs sociaux ou les grandes entreprises Clichysoises pour mieux les rendre disponibles avec des dispositifs comme OnePark ou ZenPark et pouvoir ainsi supprimer des emplacements de stationnement automobiles dans les rues.			
44	Mettre en oeuvre une aide à l'achat d'un vélo électrique en complément de l'aide de la Région			

45	Réserver une page du magazine municipal, un encart sur la newsletter de la Ville et des pages du site Internet à la promotion des consignes de sécurité à vélo et de la sensibilisation des motorisés			
46	Renouveler l'adhésion de Clichy au Club des villes et territoires cyclables			
	5 - Renforcer les mobilités partagées et la logistique urbaine douce			
47	Vérifier la réimplantation d'une grande station Vélib' Porte de Clichy après les travaux de réaménagement de Porte et rappeler à la Ville de Paris et au syndicat Vélib' Métropole l'importance de cette station pour les Parisiens et les Clichois.			
48	Planter un système d'autopartage de type Mobilib à Clichy			
49	Participer aux réflexions métropolitaines sur la logistique et les déplacements fluviaux			
50	Promouvoir une logistique urbaine durable et l'information sur les associations de commerçants et d'entrepreneurs favorables au vélo dans leur activité comme "Les boîtes à vélo".			
51	Equiper les services municipaux de vélo-cargos pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, entretien des espaces verts...)			
52	Encourager l'approvisionnement des commerces par la mise en place d'une politique volontariste avec les commerçants de logistique urbaine à vélo			

Fait à

Le

Signature :

Annexe 2 à renvoyer scanné par mail d'ici le 25 février 2020 à l'adresse : clichy@mdb-idf.org